SYNDICAT INTERCOMMUNAL
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE
DE GRAND-COURONNE ET PETIT-COURONNE

Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 076-257603159-20261102-2026_CS_24-DE

N° 24

Séance du 14 octobre 2026

COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le quatorze octobre deux mille vingt-six à dix-sept heures, à Grand-Couronne dans les locaux du conservatoire, sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : *Mmes Julie Lesage (présidente), Bernadette Gruel (vice-présidente), Dieynaba Diallo (titulaire), Aurélie Martel (titulaire)*
MM. Karim Belghachem (vice-président), Fabrice Raoult (titulaire), Michel Cantais (suppléant)

Étaient excusés : *Mme Hélène Pelli (titulaire), Xavier Faurre (titulaire)*

La séance est ouverte à 17 h 10, madame Martel est nommée secrétaire de séance.

Le Comité Syndical,

- Vu la délibération du Comité Syndical du 28 avril 2026 adoptant le budget primitif 2026,
- Considérant qu'il convient de procéder à quelques ajustements,

Décide d'adopter la Décision Modificative n°1 détaillée ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

2318 Autres immobilisations corporelles	2 454,90 €
Total	2 454,90 €

RECETTES

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 454,90 €
Total	2 454,90 €

Vote à l'unanimité (par 7 voix pour et 0 contre) la décision modificative n° 1.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

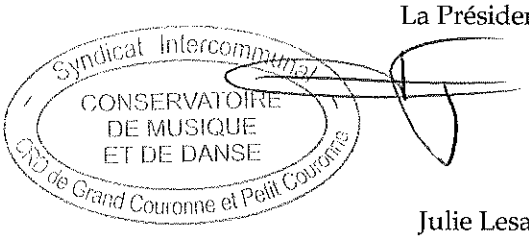

Julie Lesage